



Pompiers bruxellois

Les nouveaux cadres linguistiques passent en première lecture au Gouvernement bruxellois.

Le 25 mars dernier, le Secrétaire d'Etat en charge du Siamu, Christos Doulkeridis, s'était engagé à déposer une proposition de nouveaux cadres linguistiques pour le 28 avril. « *Un engagement tenu puisque j'ai pu exposer, la semaine dernière, la méthodologie à mes collègues du Gouvernement avant de déposer la proposition formelle de nouveaux cadres cette semaine* », détaille le Secrétaire d'Etat. Et ce jeudi 5 mai, le Gouvernement bruxellois, dans son ensemble, a donc marqué son accord à la proposition en première lecture.

Concrètement, cette proposition de Christos Doulkeridis comprend une proportion de 70,58% de francophones et 29,42% de néerlandophones. « *Après avoir, durant 6 mois, procédé au comptage du volume des affaires comme l'impose la Loi, j'ai proposé au Gouvernement une méthode à la fois rigoureuse et pragmatique, et un chiffre garantissant à tout moment et à chaque citoyen susceptible d'en avoir besoin, un service de secours bilingue. Avec ce chiffre, nous pouvons garantir la présence d'agents francophones et néerlandophones lors de chaque intervention (feu ou ambulances). Nous nous sommes basés sur le nombre précis de véhicules susceptibles de sortir lors de chaque garde, 7 jours sur 7 et 24h/24* », insiste Christos Doulkeridis. Le Gouvernement a donc validé un volumineux document, intégrant une note méthodologique détaillant l'ensemble des données recueillies et la méthode de comptage retenue. Cette dernière découle d'une analyse minutieuse de la législation fédérale sur l'emploi des langues, ainsi que de l'abondante jurisprudence de la Commission permanente de contrôle linguistique et du Conseil d'Etat.

Le souhait du Secrétaire d'Etat est – lorsque l'adoption des cadres linguistiques sera définitive – de pouvoir rendre aux hommes du feu des perspectives de carrière solides et stables. Christos Doulkeridis insiste donc sur le travail sérieux et rigoureux effectué pour garantir une solidité juridique maximale. « *Le dossier, malgré sa complexité et l'inadaptation de la loi fédérale à un service opérationnel d'urgence, a été bien monté. Nous avons fait preuve de pragmatisme, sans précipitation, comme je m'y suis engagé depuis ma prise de fonction* ». Et de rappeler que les cadres linguistiques ne sont juridiquement valides que s'ils respectent scrupuleusement la législation fédérale en vigueur, à savoir un comptage linguistique rigoureux des affaires traitées par le service.

Il s'agit donc d'une étape importante dans ce dossier délicat qui complique la vie quotidienne du Siamu depuis 20 ans. Après consultation des organisations syndicales, les nouveaux cadres seront envoyés à la Commission permanente de contrôle linguistique puis retourneront au gouvernement bruxellois pour une dernière lecture.

Michaël François

Attaché de presse // Persattaché

mfrancois@doulkeridis.irisnet.be // T +32 2 506 33 27 // M +32 486 26 31 71 // F +32 2 513 50 80

